



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE N° 04-2025**

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

GROUPEMENT DE COMMANDES MAIRIE / CCAS

Coordonnateur désigné au groupement : MAIRIE

Représentant du coordonnateur désigné au groupement : Monsieur le Maire

Adresse du coordonnateur désigné au groupement :

**MAIRIE DE BLENOD LES PONT-A-MOUSSON**

**BP 291 - 220 Avenue Victor Claude**

**BLENOD LES PONT A MOUSSON**

**54701 PONT A MOUSSON CEDEX**

☎ : 03 83 80 43 00

Fax : 03 83 80 18 72

Courriel Mairie : [mairie@blenod.fr](mailto:mairie@blenod.fr)

Courriel Service Finances Achats publics : [marches-publics@blenod.fr](mailto:marches-publics@blenod.fr)

Site de la commune : <http://www.blenod.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principales : Collectivité territoriale

Département de publication : 54

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **MAPA 04-2025 REHABILITATION INTERIEURE DES LOGEMENTS DE LA RESIDENCE AUTONOMIE AMBROISE CROIZAT – RELANCE LOT 6 AMENAGEMENT DE TERRASSES EXTERIEURES SUITE A DECLARATION SANS SUITE POUR MOTIFS D'INTERET GENERAL DELIBERATION N° 047/2025 – CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2025**

Type de procédure : Procédure adaptée - Article R.2123-1 à R.21234-4 du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la Commande Publique

Décomposition de la consultation :

| Lot unique | Désignation                          |
|------------|--------------------------------------|
| 6          | AMENAGEMENT DE TERRASSES EXTERIEURES |

Nomenclature rattachée au lot

| Lot      | Code Principal         | Description                                               |
|----------|------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Lot n° 6 | 45000000<br>45112700-2 | Travaux de construction<br>Travaux d'aménagement paysager |

Type de marché : TRAVAUX

Visite obligatoire : OUI (voir RC)

Des variantes seront prises en considération : NON

Des options et/ou PSE seront prises en considération : NON

Délai et périodicité de réalisation des travaux imposés :

Aux vues de la particularité des travaux à effectuer en site occupé et du déroulement de ces travaux nécessitant des déménagements et réaménagements de personnes âgées, population fragile, le délai d'exécution des travaux est fixé sur le planning joint à la présente consultation soit 12 mois dont 1 mois de préparation à compter de la notification du présent marché (début prévisionnel des travaux : mi-juillet 2025). Sauf sujétions techniques imprévisibles, ce planning devra

obligatoirement être tenu aux dates et mouvements indiqués par le pouvoir adjudicateur. Ce planning pourra être étendu sur décision exclusive du maître d'ouvrage sous condition que les entreprises demandeuses en justifient pleinement le besoin indispensable. Les motifs de manque d'effectifs ou d'autres chantiers en cours ne seront pas recevables.

Type de procédure : ouverte

Critères d'attribution :

**Prix** 60 % soit 60 points calculés sur la base de la proposition du candidat mentionnée dans son acte d'engagement avec la méthodologie suivante :

***montant de l'offre de prix moins disante / montant de l'offre de prix du candidat multiplié par 60***

**Technique** : 40 % soit 40 points répartis comme suit :

- Moyens humains affectés au chantier : 10 points ;
- Matériels affectés au chantier : 5 points
- Méthodologie pour la réalisation du chantier dans le respect du planning imposé : 20 points ;
- Critères environnementaux : 5 points affectés comme suit :
  - L'impact environnemental des matériaux et des matériels proposés : 2 points ;
  - La prévention et la gestion des déchets : 1 point ;
  - La prévention, la gestion des nuisances et la limitation des GES en phase chantier : 2 points.

N° référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : MAPA 04-2025

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Profil acheteur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) sous réserve de respecter les prérequis techniques de la plateforme.

Date limite de réception des offres : **Mercredi 4 juin 2025 à 10 h 00**

Langue(s) pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 180 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

Conditions d'envoi et remise des offres : Les offres sont **obligatoirement transmises par voie électronique** à l'adresse suivante : <http://www.klekoon.com> dans le respect des prérequis techniques de la plateforme.

Date d'envoi du présent avis : 13 mai 2025

Adresse(s) auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues :

Sur le temps de mise en ligne sur le profil acheteur, toutes les questions techniques ou administratives sont posées obligatoirement via le profil acheteur de la commune (<https://www.klekoon.com>). Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais.

Une fois la mise en ligne clôturée, la commune communiquera dans le cadre de la négociation éventuellement engagée ou pour tout complément nécessaire à la régularisation réglementaire d'une ou plusieurs offres, avec son adresse « marchés publics »

Droit applicable et compétence

Avant tout litige contentieux, les entreprises titulaires s'engageront à rechercher une solution amiable avec la commune de Blénod Lès Pont-à-Mousson. En cas de litige n'ayant pu trouver de solution amiable, le droit français sera seul applicable

Le Tribunal Administratif de Nancy sera seul compétent.

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF**

5 Place de la carrière - C.O. 38

FR-54036 NANCY Cedex

Courriel : [greffe.ta-nancy@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nancy@juradm.fr)

Tél. 03.83.17.43.43 - Fax : 03.83.17.43.50

### Voies des recours

Cf. Article 551-1 du Code de justice administrative (Décret n°2009-1456 du 27 novembre 2009 ; JO 28 novembre)

Les voies de recours ouvertes aux soumissionnaires sont les suivantes :

- Référé précontractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative.
- Référé contractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la présente notification,
- Recours en contestation de validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Un délai de onze jours sera respecté entre le dépôt dématérialisé du présent courrier sur le profil acheteur et la signature du marché. Ce délai minimal est porté à seize jours lorsque la notification n'a pas été transmise par voie électronique.

Dispositions applicables en cas d'intervenants étrangers : Voir RC